

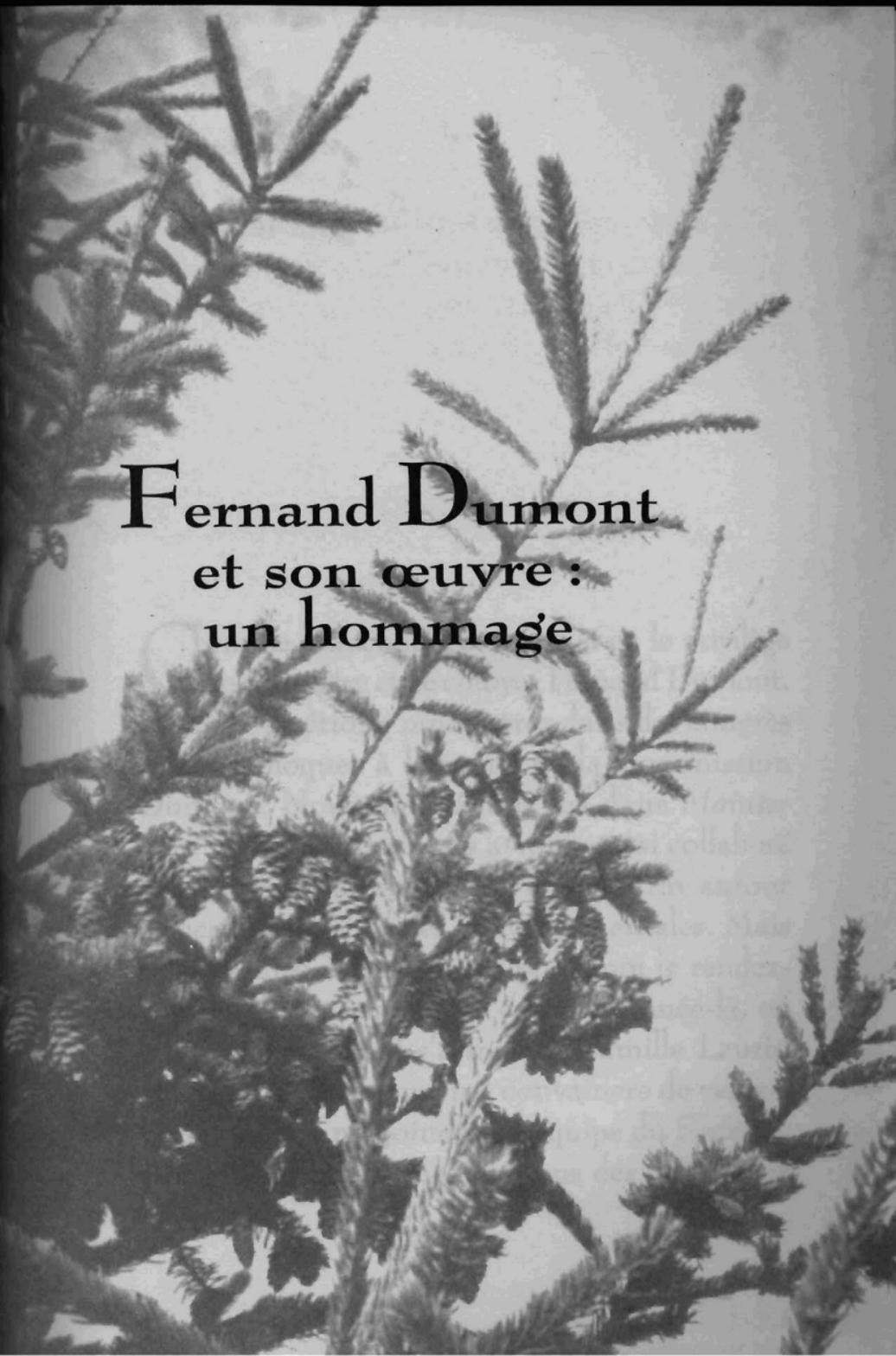
PIERRE LUCIER

La foi
comme héritage et projet
dans l'œuvre
de Fernand Dumont

BX
1753
L937f
1999
Ex. B
QQIQRC

Annexe UCS-Québec





Fernand Dumont
et son œuvre :
un hommage

Comme beaucoup d'autres, j'ai eu le privilège de connaître et de côtoyer Fernand Dumont. Nous nous étions rencontrés dans des congrès et des colloques à l'époque de la Commission Dumont. Nous nous étions lus dans *Maintenant* et *Relations*. Nous avons aussi collaboré à des travaux de conception et d'écriture autour de certaines politiques gouvernementales. Mais c'est l'année 1978 qui fut pour moi le rendez-vous le plus marquant. C'est cette année-là, en effet, que Fernand s'associa à Camille Laurin et à Guy Rocher pour me convaincre de venir à Québec et de me joindre à l'équipe du Secrétariat général, alors engagée dans des opérations

particulièrement structurantes pour notre cheminement collectif. Lui-même se préparait alors à quitter l'Administration publique, à laquelle il ne s'était d'ailleurs jamais vraiment habitué.

C'est là, un temps voisin de bureau de Fernand, dans ce milieu chaleureux et stimulant à tous égards, que j'ai vu naître et s'articuler le projet de l'Institut québécois de recherche sur la culture et la loi constitutive qui le créa, de même que la décision de Fernand d'en assumer la direction. C'est aussi là que s'est amorcé pour moi un compagnonnage amical et soutenu avec les travaux de l'Institut. Dix ans plus tard, et de fil en aiguille, je me suis retrouvé au ministère devenu le ministère de rattachement de l'Institut québécois de recherche sur la culture. Les premières menaces sérieuses de fermeture venant de s'estomper, mes fonctions m'amènèrent alors à assister de près au départ serein de Fernand, après deux mandats à la tête de l'Institut.

À vrai dire, même si elles se sont souvent croisées, nos routes n'ont jamais été franchement communes. Nous avons des amis qui nous rapprochaient, et nous avons longuement

échangé sur l'évolution de la société québécoise et sur nos préoccupations de recherche et d'analyse. Mais je n'ai jamais été du cercle le plus intime. Je ne tiens donc guère de confidences de lui. Notre proximité fut essentiellement celle de ses travaux et de son œuvre, qui en est aussi une de distance. De *Pour la conversion de la pensée chrétienne* (1964) et du « Rapport Dumont » (1972) à *L'institution de la théologie* (1987), du *Lieu de l'homme* (1968) à la *Genèse de la société québécoise* (1993), j'ai suivi pas à pas l'itinéraire de Fernand Dumont. Et jusqu'au *Récit d'une émigration* (1997), ce témoignage de première main où, tout à la fois, Fernand livre un testament spirituel saisissant et, professeur et pédagogue jusqu'à la fin, fournit un guide de lecture de l'ensemble de son œuvre. Ce testament éclaire aussi le versant proprement biographique de l'œuvre, celui d'une rupture, jamais complètement guérie, avec une culture d'origine toujours hautement estimée.

« Rupture ». Rupture, distance, espace, doublement : ces concepts reviennent sans cesse dans l'œuvre de Fernand Dumont pour traduire

aussi bien les clivages culturels que la diversité et les modes de construction des lieux épistémologiques. Pour traduire aussi, nous le savons mieux maintenant, les réalités vécues de l'émigration et de l'exil, du désir et de l'attente, de la foi et de l'espérance. Pour Fernand Dumont, c'est dans la rupture que naissent les discours seconds, celui de l'idéologie, celui de l'histoire, celui de la littérature et, sublime s'il en était à ses yeux, le discours de la poésie, lui-même capable d'englober le discours religieux. La rupture – les connotations du mot ne trompent pas –, c'est également la face plus tourmentée, plus souffrante même, de la distance et du dépassement analytiques. Car, il y a du tragique dans la recherche de Fernand. Mais, il en a abondamment traité, c'est parce qu'il y a ces ruptures et ces distances qu'il y a ouverture à la « référence » et, dès lors, à la « transcendance », qu'il y a aussi possibilité de construire ces convergences de valeurs, de discours et de « raisons communes » qui font les communautés, voire les « nations ».

Cette idée de « rupture » et de « distance » court à travers toute l'œuvre de Fernand Dumont et constitue sans doute la catégorie la plus structurante de tout son effort pour cerner les assises épistémologiques des sciences humaines, de la définition de l'objet économique à la pratique de la théologie et, à travers celle-ci, à la démarche religieuse elle-même. De l'éducation et de l'école, il écrira même, au risque de désarçonner bien des pédagogues et des concepteurs de politiques éducatives : « C'était et ce demeure ma conviction : la fonction de l'école, du niveau primaire à l'université, est de mettre à l'écart, de transplanter dans un autre monde, bien loin de prétendre initier à la vie. Cette distance est génératrice de conscience de soi. La science est née à partir du moment où, cessant de décrire le monde, elle s'est instituée à son tour en un monde à part. » (*Récit d'une émigration*, p. 186). Et il parlait de cela avec émotion.

De telles vues peuvent faire frémir à certains égards. Mais comment en refuser l'interpellation, qui est celle de toute l'œuvre et de toute l'expérience de Fernand Dumont ? « Abram,

quitte ton pays, ta parenté et la maison de ton père », raconte le livre de la Genèse (Gn 12,1). « Laisse partir mon peuple ! », clame Moïse devant Pharaon (Ex 5,1). Dans ses dimensions sociales et politiques aussi bien que personnelles, la recherche de Fernand est née de cet arrachement et de ce départ : sa démarche d'intellectuel et de croyant est, au sens strict, un itinéraire, une quête de sens et de salut, une montée.

Une démarche de croyant, ai-je souligné. Oui, il faut le dire sans circonlocution, la transcendance dont la poursuite inspire toute l'œuvre de Fernand Dumont, elle a ultimement une figure et un nom : c'est le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, le Dieu de Jésus-Christ, le Dieu de l'Église apostolique et de la communauté chrétienne. Même son épistémologie s'appuie ultimement sur une anthropologie à forte teneur religiologique, basée sur ce qui, dans la construction de la science et dans l'expérience de l'intelligence qui cherche à comprendre, est appel d'un « ailleurs » et d'une « altérité » qui ont ultimement pour lui les traits d'une Personne.

Fernand Dumont n'avait pas la foi triomphante ou encombrante ; il en parle lui-même comme d'« une foi déchirée¹ », n'hésitant pas à faire siennes les dures réparties de Job. Et il était trop respectueux pour imposer aux autres les noms qu'il donnait à cette transcendance appelée de toutes ses déchirures intimes. Mais, au cours des trente dernières années, il aura laissé dans ses écrits une suite ininterrompue de signaux, où il exprime, inextricablement liés, sa foi et son attachement à certains idéaux sociopolitiques. Tel ce finale troublant de 1964 – et je cite : « Oui, nous tournons en rond sur cette terre, comme nos frères incroyants, dans cette prison qui est aussi la nôtre. Pour l'aménager quelque peu, économiquement ou politiquement, nous n'avons guère de meilleures recettes que les leurs. C'est bien assez déjà de pouvoir offrir notre espérance : qu'après avoir fondé, pétri et réorganisé sans cesse le lieu de l'exil, nous nous présentions devant le Père, debout et les yeux grands ouverts ; qu'il nous explique et nous pardonne, aux uns et aux autres, nos piétinements en cette enceinte qui enclôt

nos fureurs et nos amours². » Tel, encore, ce vibrant hommage rendu à son ami Vincent Harvey : « Je peux (...) dire que le plus haut souvenir que je garde de lui, c'est ce soir de juillet alors que nous pêchions la truite dans le petit pays qu'il aimait et qu'il m'avait invité à partager sa prière. Il n'aura pas vu ce renouveau éclatant de la foi chrétienne sur la terre québécoise qui était son premier souci. Il n'aura pas vu l'indépendance de la patrie charnelle. Mais il aura tant connu de nos détresses et de nos misères³. » Nous sommes ici au cœur du cheminement personnel de Fernand Dumont, comme aussi de l'héritage intellectuel et spirituel qu'il nous laisse.

De la volonté d'approfondir cet héritage est né le projet d'une Chaire au sein de l'Institut québécois de recherche sur la culture que Fernand Dumont a créé et dirigé pendant plus de dix ans, et maintenant pleinement intégré à l'Institut national de la recherche scientifique de l'Université du Québec. Il est de la mission propre de l'Université du Québec d'être là où se profilent les frontières du Québec, celles de son

territoire géographique, social, culturel, scientifique, spirituel aussi. C'est donc à bien des égards que l'œuvre de Fernand Dumont évolue selon des préoccupations qui ont tout naturellement leur place dans le vaste projet collectif porté par cette université. La Chaire Fernand-Dumont, à l'instar de l'Institut qui l'abrite, y sera donc tout à fait chez elle. C'est dans cet esprit que nous l'accueillons, pleinement conscients de tout ce que ses origines doivent à l'université amie à laquelle Fernand Dumont est resté attaché jusqu'à la fin. Et désireux, en ce cas comme en d'autres, de réaliser des partenariats stimulants et féconds. À cet égard, je me réjouis particulièrement de la main tendue par le recteur de l'Université Laval. Et je n'ai aucun doute sur la volonté de l'Institut national de la recherche scientifique d'engager avec Laval un dialogue positif à ce sujet.

Nous sommes conscients de l'énorme défi qui attend maintenant cette nouvelle chaire, son titulaire et ses collaborateurs. Ce défi, c'est de pratiquer un registre de conceptualisation, d'analyse et de synthèse qui honore l'héritage de

Fernand Dumont. « Les souliers sont grands », comme le dit savoureusement l'expression populaire. Ils le sont d'autant plus, d'ailleurs, que l'Institut québécois de recherche sur la culture a traditionnellement privilégié la cueillette et l'ordonnancement des matériaux de base, plutôt que l'épistémologie et les théories explicatives. Ainsi l'avait voulu Fernand Dumont, qui souhaitait, patiemment et avec de la suite dans les idées, jeter d'abord les bases documentaires dont plusieurs nous manquaient cruellement. C'est ainsi que se sont développés les chantiers bien connus de la maison : histoire des régions, évolution de la famille, des groupes sociaux et des communautés culturelles, compilations bibliographiques, etc. Fernand Dumont y puisait librement pour ses propres recherches et en nourrissait sa lecture de l'évolution du Québec et sa réflexion sur les fondements épistémologiques des sciences humaines. Mais il a toujours fait la distinction entre ses propres travaux et la programmation de l'Institut.

En érigeant cette chaire, c'est un peu une suite et une relève qu'on entend assurer aux

travaux de fond de Fernand Dumont. Il y a dès lors un engagement à le rejoindre sur la route, ardue mais exaltante, de l'intelligence des dynamiques de la culture, de la science, des discours historique, économique, politique et religieux. À le relayer, en quelque sorte, jusque dans ces ruptures et ces échancrures de l'esprit où, comme sur l'Horeb, se répercutent les échos de la transcendance, parfois comme dans le souffle d'une brise légère (1 Rois, 19, 12), parfois dans la crainte et le tremblement d'une aurore de tonnerre et de feu (Ex 19, 16-19), le plus souvent de dos et blotti dans la fente du rocher (Ex 33, 18-23). La Chaire Fernand-Dumont ne mériterait pas son nom si elle ne poussait pas ses analyses jusqu'à ce niveau.

Mes vœux de longue vie et de fécondité à la Chaire Fernand-Dumont, que l'Université du Québec accueille et appuie avec respect et avec pleine conscience de la tâche à accomplir.

Notes

- ¹ *Une foi partagée*, Montréal, Bellarmin, 1996, p. 12.
- ² *Pour la conversion de la pensée chrétienne*, Montréal, Éditions HMH, 1964, p. 236.
- ³ *Récit d'une émigration*, Montréal, Boréal, 1997, p. 185.